

Question jurassienne : pour un Conseil fédéral engagé et efficace !

Le 24 novembre 2013 la commune de Moutier votait en faveur de la création d'un nouveau canton et ouvrait ainsi la voie au vote communaliste. Le 18 juin 2017, une majorité de 51,7% des votants optait pour un rattachement à la République et Canton du Jura. Ce résultat clair mais serré débouchait sur une série de recours déposée par le camp anti-séparatiste.

L'enlisement né de l'incapacité des instances bernoises à régler la question de ces recours dans un temps raisonnable a mis le feu aux poudres. Il est apparu très vite qu'en l'absence de décision, une collaboration étroite entre les parties sous l'égide de la Tripartite n'était pas réaliste. Surtout, cette inexplicable attente a suscité l'incompréhension ainsi qu'un profond malaise. Elle a nourri la suspicion. L'ancien Président de l'AIJ, Dick Marty, a lui-même exprimé son étonnement et son trouble à la lecture des principaux considérants de la Préfète du Jura bernois. Evoquant un immense gâchis, il a pointé du doigt ce même délai d'attente.

Ce constat est partagé par l'ensemble des partis politiques jurassiens. Ce n'est pas seulement toute une ville et une région qui sont aujourd'hui plongées dans l'incertitude et la rancœur, c'est notre démocratie et sa réputation qui perdent en crédibilité, en Suisse comme à l'étranger. La remise en cause de ce vote jette le doute sur bien d'autres votations populaires aux résultats serrés. Rappelons au surplus que la commune de Belprahon, toujours en attente du traitement d'un recours, n'a pas pu se prononcer en toute connaissance de cause, ainsi que le prévoyait le processus électoral. De manière générale, le temps presse : l'incertitude mène au découragement, freine le travail des élus et bloque toute possibilité pour la région d'aller de l'avant.

La perte de confiance envers les autorités bernoises est évidente. Quand bien même la Confédération s'est appliquée à respecter la séparation des pouvoirs et l'ordre juridique du Canton de Berne, elle aurait dû intervenir avec fermeté et se porter garante du processus. Tout comme elle l'a fait durant la journée du scrutin en mandatant des observateurs fédéraux. Pour le reste et trop souvent, le Conseil fédéral s'en est tenu à des messages de portée générale et à quelques lieux communs peu conformes aux préoccupations du terrain et à l'importance de l'enjeu.

Dès lors, le Parlement jurassien appelle solennellement le Conseil fédéral à prendre la main dans un contexte qui l'exige et à tout mettre en œuvre pour que la décision populaire du 18 juin 2017 soit respectée.

Au nom du Parlement jurassien :

Anne Froidevaux
Présidente



Groupe PDC

~~Ad. A. Choffe~~
~~F. J.~~
N. G. H. Schumann
D. J. J. J.
H. A. J. J.
J. J. J.

Groupe PS

~~L. J.~~
~~J. J.~~
M. J. J.
N. J. J.
U. J. J.
G. J. J.
G. J. J.

Groupe UDC

~~J. J.~~
S. J. J.
J. J. J.
I. J. J.

Groupe PCSI

~~J. J.~~
J. J. J.
J. J. J.
J. J. J.

Groupe PLR

~~J. J.~~
S. J. J.
J. J. J.
J. J. J.

Groupe Verts et CS Pop

J. J. J.
J. J. J.
J. J. J.
J. J. J.

Indépendants

~~J. J.~~
J. J. J.